

**DELIBERATION  
SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 9 MAI 2016**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 33  
Pouvoirs : 3  
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 03/05/2016

Le 9 mai 2016, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, en l'absence de Mr Bernard GRISON, Président, empêché, s'est réuni sous la présidence de Mme Brigitte COULON, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, André COLLON (remplace Christian BAISE), Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Pierre LUCIDOR (remplace Jean-Claude AUBERT), Raymond MOUSSY, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Jean-Claude AUBERT (remplacé par Pierre LUCIDOR), Christian BAISE (remplacé par André COLLON), Hubert BONNET (pouvoir Gaëlle LICHTLE), Jacky DUTRUC (pouvoir Noël CHEYNET), Bernard GRISON, Claude TRASSARD (pouvoir Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : Noël CHEYNET

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Délégués au SMICTOM**

M. Etienne SERRAT, Vice-président chargé de l'Environnement, indique que la Commune de Beauregard nous propose les candidatures de M. Yoann THOMAS et de M. Yann DABROWSKI pour être désignés comme délégués suppléants de la CCDSV au SMICTOM.

Après appel à candidatures, aucun autre candidat ne s'est fait connaître.

Il est rappelé qu'au terme de l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales, le conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations et présentations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Décide** de ne pas procéder aux désignations au scrutin secret,
- ✓ **Désigne** M. Yoann THOMAS et M. Yann DABROWSKI délégués suppléants au SMICTOM.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **- 6 JUIN 2016**  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20160509-2016C52-AG  
Affichage le :

**- 6 JUIN 2016**

A Trévoux, le 09/05/2016

**Le Président,  
Bernard GRISON**

